



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SPPUQAC TENUE LE 25 AVRIL 2024**

*APPUI FINANCIER POUR LES PROFESSEUR·E·S
DE LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ MCGILL*

Résolution CE-2024-04A-1

- ATTENDU QUE les collègues de l'Association mcgillienne des professeur·e·s de droit (AMPD) sont engagés dans une lutte historique pour obtenir la première convention collective de professeur.es de l'histoire de l'Université McGill ;
- ATTENDU QUE l'issue de leur lutte jouera un rôle décisif pour l'avenir de l'ensemble des professeur·e·s de l'Université McGill ;
- ATTENDU QUE l'administration de l'Université McGill fait tout en son pouvoir pour ralentir les négociations, tenter de faire avorter le processus et priver les collègues de McGill de leur droit fondamental à la négociation collective ;
- ATTENDU QUE les membres de l'AMPD sont en grève générale illimitée depuis le 25 avril 2024 et n'ont jamais eu le temps de se constituer un réel fonds de grève ;
- ATTENDU l'urgence de manifester le soutien du SPPUQAC ;
- ATTENDU la politique des dons et des contributions qui permet au Comité exécutif d'octroyer un montant maximal de 1 000 \$;
- ATTENDU la possibilité de consulter prochainement le Conseil syndical et/ou l'Assemblée générale pour obtenir un montant supplémentaire ;

IL EST RÉSOLU :

d'appuyer l'AMPD en s'engageant à faire un don de 1 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

Luc Baronian
Secrétaire

Saguenay, le 1^{er} mai 2024